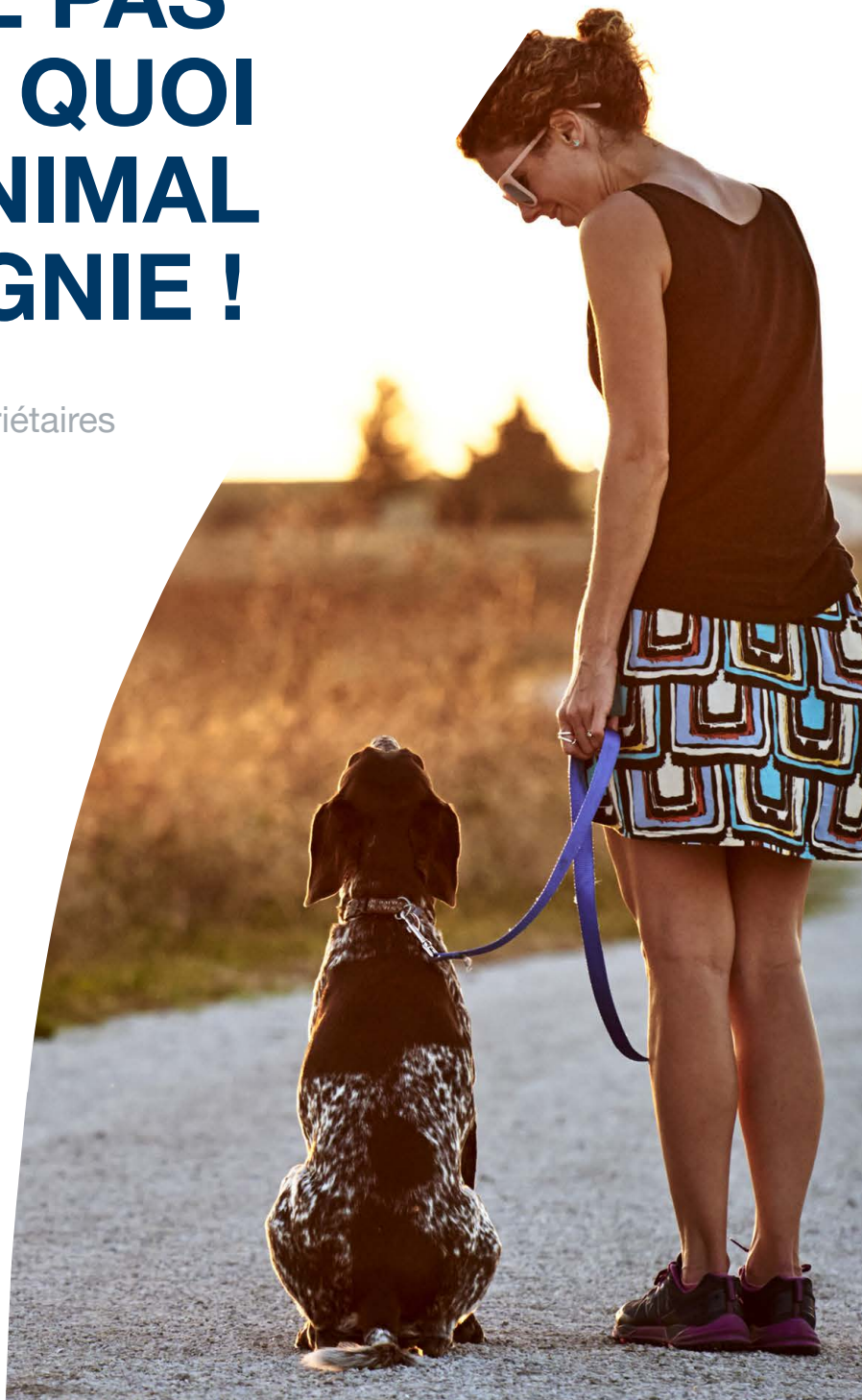


LES RÉCOMPENSES C'EST BIEN, MAIS NE DONNEZ PAS N'IMPORTE QUOI À VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE !

Informations destinées aux propriétaires



LES RÉCOMPENSES C'EST BIEN, MAIS NE DONNEZ PAS N'IMPORTE QUOI À VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE !

Le cas décrit ci-dessous illustre un cas grave d'intoxication des reins par l'ingestion répétée de friandises de type lanières de poulet ou canard séché d'origine douteuse :

Basile est un Border Terrier de 1 an, qui soudainement a perdu toute son énergie, est devenu dépressif et a perdu du poids. Il refusait alors de s'alimenter, buvait énormément d'eau (polydipsie) et n'avait plus goût aux longues balades dans les bois.

Mais qu'arrive-t-il à Basile ?

Basile a une vie de chien plutôt banale, il apprécie les promenades, va aux cours d'éducation une à deux fois par semaine et est un peu capricieux pour manger. Il reçoit uniquement des croquettes lors des repas.

Puis subitement, Basile est tombé malade. A l'exception d'importantes quantités d'eau, il ne voulait plus rien avaler. Pas même les friandises qu'il recevait en récompense lors des cours d'éducation. Très inquiète de voir l'état de Basile se dégrader, la propriétaire est allée chez le vétérinaire.

Après différents examens réalisés par le vétérinaire, le diagnostic est posé : Basile est atteint d'une maladie appelée Syndrome de Fanconi acquis secondaire à l'ingestion de lanières de poulet/canard séché d'origine douteuse.

Le syndrome de Fanconi acquis, c'est quoi ?

Le syndrome de Fanconi est une maladie du rein qui empêche la réabsorption normale de différents éléments importants pour le fonctionnement de l'organisme (comme l'eau, les ions, les acides aminés, le glucose, ...). Le chien urine alors beaucoup, boit de grandes quantités d'eau et est apathique.

Cette maladie a d'abord été décrite chez le chien comme une pathologie héréditaire, notamment dans la race Basenji. Elle est due dans ce cas à une mutation au niveau d'un gène (les premiers symptômes apparaissent entre 4-7 ans).

Elle a ensuite été rapportée dans d'autres races, d'abord en Australie, puis aux Etats-Unis et ensuite en Europe.

Comme elle n'est pas héréditaire dans ces cas, on l'a appelée le syndrome de Fanconi « acquis ». De nombreux cas étaient notamment décrits chez des chiens suivant des cours d'éducation canine durant lesquels ils recevaient des friandises en récompense de leur travail. Il a été montré que ces friandises étaient pour la plupart fabriquées en Chine.

Dans le cas de Basile, le vétérinaire a identifié rapidement la cause, grâce à une discussion complète avec le propriétaire.





Pourquoi certaines friandises peuvent-elles nuire à mon animal de compagnie ?

Des recherches, effectuées dans les universités vétérinaires du monde entier, ont montré que cette maladie était liée à une intoxication par des friandises de type lanières de poulet/canard séché le plus souvent importées de Chine. Ces lanières contiennent des agents toxiques, dont l'origine n'est pas encore tout à fait connue, même si l'on suspecte actuellement des résidus d'antibiotiques. Ces antibiotiques seraient utilisés à grande échelle dans les élevages de poulet, à des concentrations dépassant largement les normes définies par la FDA (Food and Drug Administration). En 2015, plus de 5000 plaintes ont été adressées à la FDA liées à la consommation de ces friandises – dont de nombreux cas de mortalité canine.

Que faire si mon chien a cette maladie ?

Il est important de poser un diagnostic suffisamment tôt, en consultant rapidement votre vétérinaire. Il sera alors conseillé de stopper ces friandises et de laisser boire votre animal à volonté. Si nécessaire, en fonction de symptômes, votre vétérinaire devra peut-être hospitaliser le chien afin de lui administrer les soins d'urgence. Heureusement, les lésions sont souvent réversibles et l'état de santé est vite récupéré (en quelques semaines à quelques mois). En effet, Basile a vite retrouvé son énergie et sa vitalité. En posant le diagnostic trop tard, Basile risquait des lésions irréversibles aux reins, pouvant être mortelles.

Il est donc primordial de sélectionner les friandises utilisées pour les récompenses, surtout quand il s'agit d'administrations importantes et répétées. Les commerces regorgent de friandises en tout genre, mais soyez vigilants. Parlez -en avec votre vétérinaire, qui pourra vous conseiller des friandises saines pour votre compagnon !



SYNLAB VETERINARY

04 340 40 40 • vete@synlab.be

SYNLAB Laboratoire Collard • Liège

SYNLAB Heppignies • Heppignies

SYNLAB Luxembourg • Arlon

SYNLAB Hainaut-Risselin • Tournai

SYNLAB Brussels • Berchem-Ste-Agathe

www.synlab.be

© SYNLAB BELGIUM sc/SPRL
Sous réserve d'erreurs et de modifications.
Tous les textes, images et contenu sont sous
copyright. Leur utilisation est interdite sans
le consentement explicite des détenteurs de
propriété intellectuelle.

SPE AVT 012-01